

ARKEA HOME LOANS SFH

**ATTESTATION DU CONTRÔLEUR SPECIFIQUE
SUR LES MODES ET RESULTATS D'EVALUATION ET
LES METHODES DE REEXAMEN PERIODIQUE
DE LA VALEUR DES IMMEUBLES AU 31 DECEMBRE 2017**

**CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES
19, RUE CLEMENT MAROT
75008 PARIS**

ARKEA HOME LOANS SFH
232, rue du Général Paulet
BP 103
29802 BREST CEDEX 9

**ATTESTATION DU CONTRÔLEUR SPECIFIQUE SUR LES MODES ET
RESULTATS D'EVALUATION ET LES METHODES DE REEXAMEN
PERIODIQUE DE LA VALEUR DES IMMEUBLES AU 31 DECEMBRE 2017**

Au Conseil d'administration d'Arkéa Home Loans SFH,

En notre qualité de contrôleur spécifique d'Arkéa Home Loans SFH et en application des dispositions prévues par l'article 5 du règlement 99-10 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, nous avons procédé à la vérification de la validité, au regard de la réglementation en vigueur, des modes et résultats d'évaluation des immeubles sous-jacents aux prêts et des méthodes de réexamen périodique de leur valeur, tels que publiés simultanément aux comptes annuels au 31 décembre 2017 et joints à la présente attestation.

Les modes et résultats d'évaluation des immeubles et les méthodes de réexamen périodique de leur valeur ont été définis et mis en œuvre sous la responsabilité de la direction de votre société.

Il nous appartient de nous prononcer sur leur validité au regard des règles en vigueur au 31 décembre 2017.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Nos travaux ont consisté à vérifier la conformité :

- des procédures, modes et résultats d'évaluation ainsi que des méthodes de réexamen périodique, dans leur conception et dans leur application, à la réglementation en vigueur au 31 décembre 2017 ;
- des informations publiées simultanément aux comptes annuels avec, d'une part, le dispositif d'évaluation et de réexamen effectivement appliqué et, d'autre part, avec les résultats résultant de l'application du dispositif d'évaluation.

Arkéa Home Loans SFH

Attestation sur les modes et résultats d'évaluation et les méthodes de réexamen périodique de la valeur des immeubles au 31 décembre 2017

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler quant à la conformité aux dispositions prévues par les articles 2 à 4 du règlement 99-10 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, des modes et résultats d'évaluation des immeubles et des méthodes de réexamen périodique de leur valeur, publiés simultanément aux comptes annuels au 31 décembre 2017.

Fait à Paris, le 30 avril 2018

Le Contrôleur Spécifique



CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES
Laurent BRUN

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2017

1. Le cadre réglementaire	2
1.1. Règlement n° 99-10 du CRBF – Chapitre 1^{er} de l'évaluation des immeubles	2
2. Les conséquences de la mise en œuvre du règlement n° 99-10 du CRBF.....	4
2.1. Evaluation initiale des biens financés	4
2.2. Réévaluation statistique des gages	5
2.2.1. Indice d'évolution des prix de l'habitat : indices PERVAL et CINP	5
2.2.2. Retraitement des données du gisement SFH	6
2.2.3. Calcul de la réévaluation des biens financés	6
3. Annexe : Evolution des indices PERVAL et CINP	8

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2017

1. Le cadre réglementaire

Arkéa Home Loans SFH est soumise à différentes obligations réglementaires, notamment l'application du règlement N° 99-10 du CRBF sur la valorisation des biens financés par des prêts éligibles.

1.1. Règlement n° 99-10 du CRBF – Chapitre 1^{er} de l'évaluation des immeubles

Règlement du 9 juillet 1999 modifié par les règlements n° 2001-02 du 26 juin 2001 et n° 2002-02 du 15 juillet 2002 et par les arrêtés du 7 mai 2007, du 23 février 2011, du 26 mai 2014 et du 3 novembre 2014 :

Article 1 : Les immeubles financés ou apportés en garantie au sens des articles L. 513-3 et L. 513-29 du code monétaire et financier font l'objet d'une évaluation prudente excluant tout élément d'ordre spéculatif.

Article 2 : L'évaluation est réalisée sur la base des caractéristiques durables à long terme de l'immeuble, des conditions de marché normales et locales, de l'usage actuel de l'immeuble et des autres usages qui pourraient lui être donnés.

Cette valeur est déterminée par écrit de manière claire et transparente et ne peut être supérieure à la valeur vénale.

Par dérogation, l'évaluation peut être fondée sur le coût total de l'opération initiale lorsque ce coût est inférieur à 600 000 euros ou lorsque l'ensemble des prêts immobiliers financés par la société de crédit foncier ou par la société de financement de l'habitat et garantis par l'immeuble évalué présente un capital unitaire restant dû, apprécié au moment de l'acquisition de ces prêts ou de leur apport en garantie, inférieur à 480 000 euros.

Article 3 : Après leur acquisition ou apport en garantie, l'évaluation des immeubles est réexaminée dans le cadre du système de mesure des risques auquel sont assujetties les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat au titre de l'arrêté du 3 novembre 2014 :

- a) Pour les immeubles à usage d'habitation, cet examen est effectué annuellement selon une méthode statistique ;
- b) Pour les immeubles à usage professionnel pour lesquels l'ensemble des prêts immobiliers appartenant à la société de crédit foncier et garantis par le bien évalué présente un capital unitaire restant dû inférieur à 30 % du montant total initialement prêté ou inférieur à 480 000 euros, l'examen peut être effectué annuellement par l'utilisation d'une méthode statistique ;
- c) Pour les immeubles à usage professionnel dont le coût d'achat ou la dernière valeur estimée est inférieur à 600 000 euros et lorsque l'ensemble des prêts appartenant à la société de crédit foncier et garantis par le bien évalué présente un capital unitaire restant dû supérieur à 480 000 euros, cet examen est individuel et effectué tous les trois ans. Entre deux examens individuels, la valeur de ces immeubles est réexaminée annuellement selon une méthode statistique ;

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2017

d) Pour les immeubles à usage professionnel dont le coût d'achat ou la dernière valeur estimée est supérieur à 600 000 euros et lorsque l'ensemble des prêts appartenant à la société de crédit foncier et garantis par le bien évalué présente un capital unitaire restant dû supérieur à 480 000 euros, cet examen est annuel et individuel.

Article 4 : L'évaluation des biens immobiliers est réalisée par un expert indépendant au sens de l'article 168 de l'arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement.

Article 5 : Les modes et les résultats d'évaluation des immeubles ainsi que les méthodes de réexamen périodique de leur valeur sont tenus à la disposition du contrôleur spécifique mentionné à l'article L. 513-23 du Code monétaire et financier qui se prononce sur leur validité. Ils sont publiés simultanément aux comptes annuels accompagnés de l'appréciation du contrôleur spécifique. L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution peut exiger leur modification.

Article 5bis : Les prêts financés par les sociétés de crédit foncier et par les sociétés de financement de l'habitat font l'objet d'une documentation appropriée.

Article 5ter : Les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat disposent de procédures leur permettant de vérifier que les immeubles financés ou apportés en garantie font l'objet d'une assurance adéquate contre les dommages.

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2017

2. Les conséquences de la mise en œuvre du règlement n° 99-10 du CRBF

2.1. Evaluation initiale des biens financés

Les articles 2 et 4 du règlement n°99-10 du CRBF stipulent que :

- l'évaluation initiale d'un gage est réalisée sur la base des caractéristiques durables à long terme de l'immeuble, des conditions de marché normales et locales, de l'usage actuel de l'immeuble et des autres usages qui pourraient lui être donnés ;
- cette évaluation est déterminée par écrit de manière claire et transparente et ne peut être supérieure à la valeur vénale ;
- l'évaluation des immeubles est réalisée par un expert indépendant ;
- par dérogation, l'évaluation peut être fondée sur le coût total de l'opération initiale lorsque ce coût est inférieur à 600 000 € ou lorsque l'ensemble des prêts immobiliers financés par la Société de Financement de l'Habitat et garantis par l'immeuble évalué présente un capital unitaire restant dû, apprécié au moment de l'acquisition de ces prêts ou de leur apport en garantie, inférieur à 480 000 €.

Lors de la transformation de Crédit Mutuel Arkéa Covered Bonds en Société de Financement de l'Habitat, il a été décidé :

- de ne pas mobiliser les prêts concernés par le dépassement des seuils mentionnés précédemment (600 K€ / 480 K€), dans la mesure où une évaluation à dire d'expert n'est pas, en l'état, systématiquement diligentée par le réseau commercial lors de l'instruction des prêts dans ce cas de figure ;
- d'analyser les possibilités de diffusion pour l'avenir, au sein des réseaux commerciaux du groupe Crédit Mutuel Arkéa, d'une procédure d'évaluation initiale des gages lors de l'octroi des prêts.

Dans ce contexte, tous les gages au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017 font l'objet d'une valorisation sur la base du coût de l'opération, aucune valeur d'expertise à dire d'expert n'est renseignée dans le système d'information.

Le coût de l'opération n'étant pas renseigné en tant que tel dans les chaînes de gestion, il est substitué par le montant du projet. Cette donnée pouvant intégrer¹ les frais de notaire (non inclus dans le coût de l'opération), il a été décidé d'appliquer une décote forfaitaire systématique au montant du projet pour déterminer la valeur initiale de référence de la manière suivante :

1. Pour les prêts dont la date d'offre est antérieure au 1er janvier 2009 :
 - décote de 0% dans le cas de constructions seules ou de travaux ;
 - décote de 2,9% pour l'achat d'un bien immobilier neuf ;
 - décote de 3,7% pour l'achat d'un terrain et d'une construction ;

¹ La chaîne d'instruction des crédits a été modifiée en 2009. Les frais de notaire sont depuis dissociés du montant du projet.

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2017

- décote de 7,3% pour l'achat d'un terrain, d'un bien ancien seul ou d'un bien ancien avec travaux.
- 2. Pour les prêts dont la date d'offre est postérieure au 1er janvier 2009 : décote de 1% quel que soit l'objet du prêt.

2.2. Réévaluation statistique des gages

Outre la valeur initiale du bien financé, il est nécessaire de procéder à une valorisation du gage, tenant compte de l'évolution du marché immobilier.

L'actualisation de la valeur initiale se fait par une méthode statistique, dans le respect des obligations réglementaires. Crédit Mutuel Arkéa met en œuvre une méthode statistique de revalorisation des biens immobiliers, fondée sur les indices d'évolution des prix immobiliers issus des bases PERVAL (prix pour les logements en province) et CINP (prix pour les logements en région parisienne), recensant les références des transactions immobilières notariées sur l'ensemble du marché français.

2.2.1. Indice d'évolution des prix de l'habitat : indices PERVAL et CINP

Les indices de réévaluation qui ont été retenus sont ceux issus des bases commercialisées par les sociétés CINP (pour l'Île de France) et PERVAL (pour le reste du territoire français).

Ces bases restituent les indices de variation des prix de l'immobilier ancien (base 100 en 2000) ainsi que les taux de variation trimestriels actuellement utilisés pour la valorisation des garanties des crédits immobiliers. Ces indices sont notamment utilisés dans le cadre des travaux Bâle III pour le suivi de la valeur des garanties, au niveau du Groupe Arkéa, mais également au niveau confédéral.

Remarque : Faute de volume suffisant, aucun indice n'est spécifique aux biens immobiliers neufs. La réévaluation de ces biens se base donc sur le même indice que pour les logements récents et anciens.

L'historique est disponible à partir du dernier trimestre 1994 et les indices sont publiés chaque fin de trimestre avec un délai de 3 mois :

- PERVAL :
 - indices définitifs 1^{er} trimestre AAAA et provisoires 2^{ème} trimestre AAAA disponibles courant octobre AAAA
 - indices définitifs 2^{ème} trimestre AAAA et provisoires 3^{ème} trimestre AAAA disponibles courant janvier AAAA+1
- CINP :
 - indices définitifs 1^{er} trimestre AAAA et provisoires 2^{ème} trimestre AAAA disponibles courant septembre AAAA
 - indices définitifs 2^{ème} trimestre AAAA et provisoires 3^{ème} trimestre AAAA disponibles courant novembre AAAA

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2017

Au 31 décembre 2017, les derniers indices utilisés sont les indices provisoires du 2^{ème} trimestre 2017 pour les indices PERVAL et les indices définitifs du 4^{ème} trimestre 2016 pour les indices CINP. Le stock de crédits finançant des biens immobiliers indexés sur les indices CINP est peu significatif, aussi l'impact de la réévaluation des indices CINP utilisés est très faible.

Les indices sont détaillés en distinguant chaque département, par trimestre et par type de bien :

- maisons
- appartements
- autres (correspondant à la moyenne des maisons et appartements confondus).

2.2.2. Retraitement des données du gisement SFH

Afin de pouvoir réévaluer les biens, il est nécessaire de rapprocher les données du gisement SFH et les indices PERVAL et CINP. Afin que ce rapprochement soit possible pour l'ensemble des biens à réévaluer, un certain nombre de retraitements sont appliqués :

- Retraitement des périodes non disponibles

Il est possible que le portefeuille de créances contienne des prêts antérieurs à la première date pour laquelle les indices PERVAL et CINP sont disponibles. Dans ce cas, pour les prêts mis en place avant cette date, l'indice le plus ancien à disposition est utilisé.

De même, les indices sont publiés avec un décalage d'environ 3 mois ; donc pour les prêts récents l'indice le plus récent à disposition est utilisé.

- Retraitement des départements non disponibles

Les indices pour les DOM-TOM et la Corse ne sont pas disponibles, ils sont actuellement substitués par les indices du département 92 pour les éventuels biens concernés (aucun bien concerné au 31 décembre 2017).

- Retraitement des types de bien « maisons et autres » dans le département 75

Le faible volume de ventes de maisons à Paris ne permet pas d'établir d'indice. Les indices des appartements du département 75 sont donc appliqués aux types de bien « maisons et autres » situés dans le département 75.

2.2.3. Calcul de la réévaluation des biens financés

Le calcul de la réévaluation des biens se base sur la valeur initiale du bien déterminée au point 2.1, c'est-à-dire sur le montant du projet corrigé, de façon forfaitaire, des frais de notaire.

La valeur du bien réévalué est alors calculée en appliquant à la valeur initiale du bien l'évolution de l'indice PERVAL ou CINP entre le moment où le prêt a été réalisé et la dernière date à laquelle un indice est disponible.

$$\text{Valeur du bien réévalué} = \text{valeur initiale du bien} * (1 + (\text{indice actuel} - \text{indice origine}) / \text{indice origine})$$

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2017

Remarque :

Si l'indice actuel est supérieur à l'indice d'origine alors la pondération de la hausse est de 80%.
Dans le cas inverse, la diminution est prise en compte à 100%.

Le nombre de biens financés réévalués au 31 décembre 2017 est de 95 876 (pour 142 998 prêts dans le cover pool) contre 86 990 biens financés (pour 130 901 prêts dans le cover pool) au 31 décembre 2016.

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2017

3. Annexe : Evolution des indices PERVAL et CINP

Ce tableau représente l'évolution sur 1 an des derniers indices PERVAL et CINP connus à la date de réalisation de la réévaluation des biens.

L'indice CINP utilisé correspond à l'indice du 4^{ème} trimestre 2016 et l'indice PERVAL utilisé est l'indice du 2^{ème} trimestre 2017 pour la réévaluation des biens au 31 décembre 2017.

Région	Département	Nature du bien	2017 vs 2016	Montant des biens réévalués (en €)
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Ardennes	Appartement	0.99194	270 798
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Ardennes	Autre	0.99877	215 092
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Ardennes	Maison	0.99949	342 831
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Aube	Appartement	1.01371	-
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Aube	Autre	1.01174	1 575 241
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Aube	Maison	1.01107	485 110
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Bas-Rhin	Appartement	1.02370	906 154
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Bas-Rhin	Autre	1.02806	3 893 540
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Bas-Rhin	Maison	1.03713	1 528 899
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Haut-Rhin	Appartement	1.00147	257 062
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Haut-Rhin	Autre	1.02063	1 490 350
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Haut-Rhin	Maison	1.03660	230 637
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Haute-Marne	Appartement	1.01379	-
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Haute-Marne	Autre	0.99567	1 038 106
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Haute-Marne	Maison	0.99371	419 969
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Marne	Appartement	1.00422	-
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Marne	Autre	1.02423	2 157 172
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Marne	Maison	1.03129	911 060
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Meurthe-et-Moselle	Appartement	0.98241	267 761
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Meurthe-et-Moselle	Autre	1.01145	1 694 716
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Meurthe-et-Moselle	Maison	1.02309	906 063
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Meuse	Appartement	0.99274	-
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Meuse	Autre	1.01244	306 295
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Meuse	Maison	1.01515	160 666
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Moselle	Appartement	0.99320	-
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Moselle	Autre	1.01181	2 280 541
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Moselle	Maison	1.02158	852 051
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vosges	Appartement	1.00140	-
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vosges	Autre	1.01262	551 583
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vosges	Maison	1.01525	616 984
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Charente	Appartement	1.01034	1 753 602
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Charente	Autre	1.00976	160 706 066
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Charente	Maison	1.00961	128 362 081

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2017

Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Charente-Maritime	Appartement	1.02248	788
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Charente-Maritime	Autre	1.02126	951 25 368 286
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Charente-Maritime	Maison	1.02105	25 695 146
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Corrèze	Appartement	0.98997	-
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Corrèze	Autre	1.00185	3 596 949
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Corrèze	Maison	1.00371	2 947 448
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Creuse	Appartement	0.99165	-
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Creuse	Autre	1.00471	1 067 313
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Creuse	Maison	1.00601	527 492
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Deux-Sèvres	Appartement	0.98840	67 343
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Deux-Sèvres	Autre	1.01701	4 571 061
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Deux-Sèvres	Maison	1.01861	3 720 397
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Dordogne	Appartement	1.01267	1 122 480
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Dordogne	Autre	1.00783	66 993 631
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Dordogne	Maison	1.00757	72 329 268
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Gironde	Appartement	1.07049	52 079 133
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Gironde	Autre	1.05896	1 027 563 130
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Gironde	Maison	1.05492	717 070 083
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Haute-Vienne	Appartement	0.99043	288 302
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Haute-Vienne	Autre	0.99922	5 536 696
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Haute-Vienne	Maison	1.00153	3 676 855
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Landes	Appartement	1.01401	1 828 055
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Landes	Autre	1.03890	20 473 458
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Landes	Maison	1.04547	13 004 456
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Lot-et-Garonne	Appartement	1.01620	79 244
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Lot-et-Garonne	Autre	1.00850	6 723 199
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Lot-et-Garonne	Maison	1.00756	4 914 953
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Pyrénées-Atlantiques	Appartement	1.01971	2 617 183
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Pyrénées-Atlantiques	Autre	1.02909	15 263 073
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Pyrénées-Atlantiques	Maison	1.03618	12 517 634
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Vienne	Appartement	0.98616	354 458
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Vienne	Autre	1.02059	6 647 090
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Vienne	Maison	1.02539	5 071 497
Auvergne-Rhône-Alpes	Ain	Appartement	1.00454	91 825
Auvergne-Rhône-Alpes	Ain	Autre	1.01122	4 267 894
Auvergne-Rhône-Alpes	Ain	Maison	1.01341	4 251 527
Auvergne-Rhône-Alpes	Allier	Appartement	0.99169	625 807
Auvergne-Rhône-Alpes	Allier	Autre	1.03422	81 911 303
Auvergne-Rhône-Alpes	Allier	Maison	1.04288	34 279 665
Auvergne-Rhône-Alpes	Ardèche	Appartement	0.99952	-
Auvergne-Rhône-Alpes	Ardèche	Autre	1.01846	1 892 592
Auvergne-Rhône-Alpes	Ardèche	Maison	1.02214	2 239 107

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2017

Auvergne-Rhône-Alpes	Cantal	Appartement	0.99118	409 781
Auvergne-Rhône-Alpes	Cantal	Autre	1.02689	19 132 923
Auvergne-Rhône-Alpes	Cantal	Maison	1.03963	6 925 333
Auvergne-Rhône-Alpes	Drôme	Appartement	1.00031	300 295
Auvergne-Rhône-Alpes	Drôme	Autre	1.01959	3 829 399
Auvergne-Rhône-Alpes	Drôme	Maison	1.02592	2 279 233
Auvergne-Rhône-Alpes	Haute-Loire	Appartement	0.99142	53 617
Auvergne-Rhône-Alpes	Haute-Loire	Autre	1.03055	2 102 357
Auvergne-Rhône-Alpes	Haute-Loire	Maison	1.04204	920 707
Auvergne-Rhône-Alpes	Haute-Savoie	Appartement	1.00323	666 192
Auvergne-Rhône-Alpes	Haute-Savoie	Autre	1.00991	7 819 460
Auvergne-Rhône-Alpes	Haute-Savoie	Maison	1.02118	9 152 959
Auvergne-Rhône-Alpes	Isère	Appartement	1.01064	283 040
Auvergne-Rhône-Alpes	Isère	Autre	1.01433	10 751 877
Auvergne-Rhône-Alpes	Isère	Maison	1.01709	9 740 141
Auvergne-Rhône-Alpes	Loire	Appartement	0.98677	38 163
Auvergne-Rhône-Alpes	Loire	Autre	1.01420	2 726 268
Auvergne-Rhône-Alpes	Loire	Maison	1.02592	1 065 166
Auvergne-Rhône-Alpes	Puy-de-Dôme	Appartement	1.00208	3 988 668
Auvergne-Rhône-Alpes	Puy-de-Dôme	Autre	1.03210	237 123 494
Auvergne-Rhône-Alpes	Puy-de-Dôme	Maison	1.04688	54 954 749
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône	Appartement	1.02742	2 929 015
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône	Autre	1.02920	29 943 910
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône	Maison	1.03229	14 000 132
Auvergne-Rhône-Alpes	Savoie	Appartement	1.03436	463 436
Auvergne-Rhône-Alpes	Savoie	Autre	1.02939	7 428 494
Auvergne-Rhône-Alpes	Savoie	Maison	1.02235	5 248 435
Bourgogne-Franche-Comté	Côte-d'Or	Appartement	0.98441	-
Bourgogne-Franche-Comté	Côte-d'Or	Autre	1.00004	1 993 285
Bourgogne-Franche-Comté	Côte-d'Or	Maison	1.00995	1 775 399
Bourgogne-Franche-Comté	Doubs	Appartement	1.01430	-
Bourgogne-Franche-Comté	Doubs	Autre	1.01859	1 090 829
Bourgogne-Franche-Comté	Doubs	Maison	1.02147	324 456
Bourgogne-Franche-Comté	Haute-Saône	Appartement	0.99909	-
Bourgogne-Franche-Comté	Haute-Saône	Autre	1.01065	417 898
Bourgogne-Franche-Comté	Haute-Saône	Maison	1.01160	486 255
Bourgogne-Franche-Comté	Jura	Appartement	1.01050	-
Bourgogne-Franche-Comté	Jura	Autre	1.01445	319 670
Bourgogne-Franche-Comté	Jura	Maison	1.01524	-
Bourgogne-Franche-Comté	Nièvre	Appartement	0.97578	-
Bourgogne-Franche-Comté	Nièvre	Autre	1.00105	1 195 636
Bourgogne-Franche-Comté	Nièvre	Maison	1.00380	1 270 875

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2017

Bourgogne-Franche-Comté	Saône-et-Loire	Appartement	0.98274	-
Bourgogne-Franche-Comté	Saône-et-Loire	Autre	1.00284	1 952 828
Bourgogne-Franche-Comté	Saône-et-Loire	Maison	1.00753	1 205 453
Bourgogne-Franche-Comté	Territoire de Belfort	Appartement	1.00185	-
Bourgogne-Franche-Comté	Territoire de Belfort	Autre	1.01473	657 970
Bourgogne-Franche-Comté	Territoire de Belfort	Maison	1.02134	1 018 496
Bourgogne-Franche-Comté	Yonne	Appartement	0.97561	-
Bourgogne-Franche-Comté	Yonne	Autre	0.99495	1 108 786
Bourgogne-Franche-Comté	Yonne	Maison	0.99703	291 293
Bretagne	Côtes d'Armor	Appartement	1.00601	6 109 860
Bretagne	Côtes d'Armor	Autre	1.01950	687 999 084
Bretagne	Côtes d'Armor	Maison	1.02113	578 174 021
Bretagne	Finistère	Appartement	1.01445	21 527 358
Bretagne	Finistère	Autre	1.01603	1 377 780 083
Bretagne	Finistère	Maison	1.01661	887 312 761
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Appartement	1.01093	57 065 619
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Autre	1.02046	1 811 163 183
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Maison	1.02494	1 219 423 829
Bretagne	Morbihan	Appartement	1.01957	25 469 524
Bretagne	Morbihan	Autre	1.02510	1 095 864 113
Bretagne	Morbihan	Maison	1.02636	860 494 851
Centre-Val de Loire	Cher	Appartement	0.98593	-
Centre-Val de Loire	Cher	Autre	0.99700	2 015 959
Centre-Val de Loire	Cher	Maison	0.99789	712 742
Centre-Val de Loire	Eure-et-Loir	Appartement	0.98061	-
Centre-Val de Loire	Eure-et-Loir	Autre	1.00892	7 480 292
Centre-Val de Loire	Eure-et-Loir	Maison	1.01314	3 304 042
Centre-Val de Loire	Indre	Appartement	0.96420	-
Centre-Val de Loire	Indre	Autre	0.98916	1 363 055
Centre-Val de Loire	Indre	Maison	0.99109	815 376
Centre-Val de Loire	Indre-et-Loire	Appartement	1.00501	-
Centre-Val de Loire	Indre-et-Loire	Autre	1.01190	12 453 679
Centre-Val de Loire	Indre-et-Loire	Maison	1.01405	5 959 017
Centre-Val de Loire	Loir-et-Cher	Appartement	0.96700	132 251
Centre-Val de Loire	Loir-et-Cher	Autre	0.97197	2 591 862
Centre-Val de Loire	Loir-et-Cher	Maison	0.97243	1 922 110
Centre-Val de Loire	Loiret	Appartement	0.97328	52 708
Centre-Val de Loire	Loiret	Autre	0.99173	7 523 852
Centre-Val de Loire	Loiret	Maison	0.99680	4 240 254
Corse	Corse-du-Sud	Appartement	1.01440	-
Corse	Corse-du-Sud	Autre	1.01569	-
Corse	Corse-du-Sud	Maison	1.02061	-

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2017

Corse	Haute-Corse	Appartement	1.01440	-
Corse	Haute-Corse	Autre	1.01569	-
Corse	Haute-Corse	Maison	1.02061	-
Départements d'Outre-Mer	DOM	Appartement	1.01440	-
Départements d'Outre-Mer	DOM	Autre	1.01569	-
Départements d'Outre-Mer	DOM	Maison	1.02061	-
Ile-de-France	Essonne	Appartement	0.99856	2 079 811
Ile-de-France	Essonne	Autre	1.00634	41 202 539
Ile-de-France	Essonne	Maison	1.01053	19 901 069
Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Appartement	1.01440	16 016 375
Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Autre	1.01569	146 502 181
Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Maison	1.02061	83 675 210
Ile-de-France	Paris	Appartement	1.03067	224 499 911
Ile-de-France	Paris	Autre	1.03067	-
Ile-de-France	Paris	Maison	1.03067	-
Ile-de-France	Seine-Saint-Denis	Appartement	1.00533	1 736 413
Ile-de-France	Seine-Saint-Denis	Autre	1.00943	31 939 793
Ile-de-France	Seine-Saint-Denis	Maison	1.01421	22 672 351
Ile-de-France	Seine-et-Marne	Appartement	0.99355	614 149
Ile-de-France	Seine-et-Marne	Autre	1.00447	26 287 661
Ile-de-France	Seine-et-Marne	Maison	1.00866	17 059 699
Ile-de-France	Val-d'Oise	Appartement	1.00241	1 138 466
Ile-de-France	Val-d'Oise	Autre	1.00872	23 818 694
Ile-de-France	Val-d'Oise	Maison	1.01222	17 176 524
Ile-de-France	Val-de-Marne	Appartement	1.01165	4 070 054
Ile-de-France	Val-de-Marne	Autre	1.01328	48 454 281
Ile-de-France	Val-de-Marne	Maison	1.01624	32 412 267
Ile-de-France	Yvelines	Appartement	1.00741	1 847 928
Ile-de-France	Yvelines	Autre	1.01026	70 783 021
Ile-de-France	Yvelines	Maison	1.01247	41 812 935
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Ariège	Appartement	1.00882	136 974
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Ariège	Autre	1.00775	2 033 474
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Ariège	Maison	1.00780	890 636
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Aude	Appartement	1.00452	309 892
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Aude	Autre	1.00969	4 342 946
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Aude	Maison	1.01181	1 656 611
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Aveyron	Appartement	1.00802	666 586
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Aveyron	Autre	0.99721	51 761 812
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Aveyron	Maison	0.99319	9 090 295
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Gard	Appartement	0.99995	108 786
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Gard	Autre	1.00016	4 353 447
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Gard	Maison	1.00026	3 801 940

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2017

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Gers	Appartement	1.00954	124 036
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Gers	Autre	1.00743	1 629 492
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Gers	Maison	1.00731	856 485
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Haute-Garonne	Appartement	1.02200	1 842 419
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Haute-Garonne	Autre	1.02093	31 907 290
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Haute-Garonne	Maison	1.01956	13 026 619
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Hautes-Pyrénées	Appartement	1.00772	337 438
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Hautes-Pyrénées	Autre	1.00551	3 067 749
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Hautes-Pyrénées	Maison	1.00469	4 770 847
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Hérault	Appartement	1.01850	513 802
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Hérault	Autre	1.01319	17 963 045
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Hérault	Maison	1.00995	10 109 258
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Lot	Appartement	1.00734	-
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Lot	Autre	0.99318	2 697 375
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Lot	Maison	0.99237	1 752 559
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Lozère	Appartement	1.00067	-
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Lozère	Autre	1.00296	890 626
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Lozère	Maison	1.00334	59 873
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Pyrénées-Orientales	Appartement	0.99804	416 958
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Pyrénées-Orientales	Autre	1.00650	6 960 788
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Pyrénées-Orientales	Maison	1.01072	4 915 267
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Tarn	Appartement	1.00825	-
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Tarn	Autre	0.99217	2 376 503
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Tarn	Maison	0.99070	1 669 044
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Tarn-et-Garonne	Appartement	1.00796	69 162
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Tarn-et-Garonne	Autre	0.99272	2 647 764
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Tarn-et-Garonne	Maison	0.99083	1 795 581
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Aisne	Appartement	0.93928	-
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Aisne	Autre	0.99525	1 661 366
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Aisne	Maison	0.99830	385 483
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Nord	Appartement	1.01612	442 707
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Nord	Autre	1.01337	12 718 531
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Nord	Maison	1.01289	7 214 959
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Oise	Appartement	0.98408	26 871
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Oise	Autre	1.01447	7 909 501
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Oise	Maison	1.01990	3 548 117
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Pas-de-Calais	Appartement	1.01474	-
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Pas-de-Calais	Autre	1.02556	1 842 721
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Pas-de-Calais	Maison	1.02701	933 241
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Somme	Appartement	1.00007	43 744
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Somme	Autre	1.02547	1 703 174
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Somme	Maison	1.02861	1 154 473

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2017

Normandie	Calvados	Appartement	1.01006	261 801
Normandie	Calvados	Autre	1.02409	14 161 422
Normandie	Calvados	Maison	1.03076	10 640 974
Normandie	Eure	Appartement	0.99563	129 871
Normandie	Eure	Autre	1.00992	5 761 935
Normandie	Eure	Maison	1.01083	3 829 297
Normandie	Manche	Appartement	1.00064	118 068
Normandie	Manche	Autre	1.02525	15 637 259
Normandie	Manche	Maison	1.02718	8 569 496
Normandie	Orne	Appartement	1.00195	-
Normandie	Orne	Autre	1.01141	2 449 766
Normandie	Orne	Maison	1.01205	1 440 977
Normandie	Seine-Maritime	Appartement	0.99164	348 000
Normandie	Seine-Maritime	Autre	1.00456	9 937 659
Normandie	Seine-Maritime	Maison	1.00807	5 456 608
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Appartement	1.04143	7 495 761
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Autre	1.04134	216 884 653
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Maison	1.04147	128 472 560
Pays de la Loire	Maine-et-Loire	Appartement	0.99124	369 736
Pays de la Loire	Maine-et-Loire	Autre	1.01099	22 591 402
Pays de la Loire	Maine-et-Loire	Maison	1.01516	11 268 790
Pays de la Loire	Mayenne	Appartement	0.99065	-
Pays de la Loire	Mayenne	Autre	1.00606	18 664 862
Pays de la Loire	Mayenne	Maison	1.00766	14 714 868
Pays de la Loire	Sarthe	Appartement	0.98668	320 016
Pays de la Loire	Sarthe	Autre	1.00682	9 453 892
Pays de la Loire	Sarthe	Maison	1.00922	5 094 522
Pays de la Loire	Vendée	Appartement	1.03128	361 556
Pays de la Loire	Vendée	Autre	1.02804	18 006 026
Pays de la Loire	Vendée	Maison	1.02737	13 920 476
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes de Haute-Provence	Appartement	0.99599	109 872
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes de Haute-Provence	Autre	1.00818	1 740 129
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes de Haute-Provence	Maison	1.01349	2 100 651
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Appartement	1.01136	1 865 363
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Autre	1.00691	8 043 985
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Maison	0.99646	8 624 994
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Appartement	1.00549	608 737
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Autre	1.01396	22 262 434
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Maison	1.02157	17 864 303
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Hautes-Alpes	Appartement	0.99172	228 575
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Hautes-Alpes	Autre	1.00273	2 778 577
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Hautes-Alpes	Maison	1.01676	1 768 905

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2017

Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Appartement	1.00430	1 679 430
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Autre	1.01546	19 088 946
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Maison	1.02287	16 245 537
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vaucluse	Appartement	0.98740	603 891
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vaucluse	Autre	1.00033	6 094 306
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vaucluse	Maison	1.00436	2 486 614
Territoires d'Outre-Mer	TOM	Appartement	1.01440	-
Territoires d'Outre-Mer	TOM	Autre	1.01569	-
Territoires d'Outre-Mer	TOM	Maison	1.02061	-
Total				13 443 979 373